

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

B.P.: 3243, Addis Abéba, Éthiopie, Tél.: (251-11) 551 38 22 Télécopie: (251-11) 551 93 21
Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Addis Abéba, le 4 septembre 2012: Le Conseil de paix et de sécurité prend note de ce que le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), à travers le Département des Affaires politiques, prépare une retraite prévue au cours du mois de septembre 2012 à Banjul, en Gambie, dans le cadre des efforts de la Commission visant à améliorer les méthodes de travail entre les différents organes de l'Union et à renforcer leur efficacité dans la promotion de la bonne gouvernance, ainsi que de la prévention et du règlement des conflits.

En entreprenant sa mission à Banjul, le Conseil est bien conscient de la préoccupation exprimée dans le communiqué publié par la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples, en sa qualité d'organe compétent de l'UA en charge de la question. Le Conseil a également pris note de la lettre du 22 août 2012 adressée par le Président de la CADHP à S.E.M le Président de la République de Gambie.

À la suite de consultations appropriées entre ses membres, ainsi qu'avec la Commission, le Conseil a convenu de poursuivre le processus de préparation de la retraite de Banjul, tel que prévu, sur la base de la décision du CPS prise en début août 2012. La retraite constituera une occasion de promouvoir la bonne gouvernance sur l'ensemble du continent à travers la mise en œuvre intégrale de tous les instruments juridiques pertinents de l'UA, y compris la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples et d'autres instruments régionaux et internationaux des Droits de l'homme.

Le Conseil a également souligné son engagement continu à la diplomatie préventive et l'impact positif de ses missions sur le terrain et interactions avec les États membres de l'UA.

